

CAMPAGNE 2008

D'INFORMATION DU PUBLIC SUR LES RISQUES INDUSTRIELS MAJEURS EN RHÔNE-ALPES

COMMUNIQUE DE PRESSE

date

Les préfets, les maires et les industriels informent le public sur les risques industriels majeurs en Rhône-Alpes. Pour la première fois, la campagne se déroule simultanément sur les 8 départements de mi-octobre à fin novembre 2008.

La campagne a pour vocation de sensibiliser la population aux risques industriels et aux bons réflexes à adopter en cas d'alerte. Les principales consignes de sécurité à appliquer sont alors de :

- s'abriter dans le bâtiment le plus proche,
- écouter la radio,
- ne pas aller chercher ses enfants à l'école car leurs professeurs s'occupent de leur sécurité,
- éviter de téléphoner pour ne pas saturer les lignes pour les secours.

La sensibilisation repose sur les principales actions suivantes :

- la distribution de 750 000 brochures accompagnées de « magnets » rappelant les consignes principales dans toutes les boîtes aux lettres des communes participant à la campagne d'information,
- l'affichage des consignes de sécurité dans les établissements recevant du public, les bâtiments de plus de 15 logements et les entreprises de plus de 50 salariés,
- la distribution d'une chemise pédagogique à chaque établissement scolaire concerné et la réalisation de conférences débats pour une trentaine d'entre eux,
- la tenue d'une vingtaine de réunions publiques dans la région entre mi-octobre et fin novembre.

La campagne porte sur 67 installations classées Seveso seuil haut et 4 stockages souterrains de matières dangereuses, répartis sur les 8 départements de la région. Elle concerne 220 communes regroupées en 21 bassins d'information, soit plus de 1,3 million de personnes, pour un budget dépassant le million d'euro.

Pour le département de XXXX, les installations prises en compte sont : XXXX.

La campagne concerne ainsi XXX communes sur le département.

Cette campagne se déroule dans le cadre de l'information du public prévue par la réglementation issue de la directive européenne dite « Seveso 2 ». L'information porte sur la nature des risques auxquels est exposée la population, les mesures de prévention et de protection prises par les industriels et les services de secours, et la conduite à tenir en cas d'alerte. Elle vise toutes les populations des communes concernées en partie ou en totalité par des risques industriels majeurs.

La campagne d'information du public est coordonnée par la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement) en liaison avec APORA (Association des entreprises de Rhône-Alpes pour l'environnement industriel), le SPIRAL (Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles et des Risques dans l'Agglomération Lyonnaise) et le CIRIMI (Comité pour l'Information sur les Risques Industriels Majeurs dans le département de l'Isère).

Elle est financée principalement par les industriels, mais aussi par la Région Rhône-Alpes et les Départements de l'Isère et du Rhône, ainsi que par les différentes communes impactées par les périmètres d'information. Ce partenariat a permis de dépasser l'obligation réglementaire et ainsi de mettre en place des actions pédagogiques à destination des établissements scolaires, de réaliser un film documentaire, un dessin animé et de mettre en place un numéro vert 0800 507 305.

Pour plus d'informations, le site internet : www.lesbonsreflexes.com est à votre disposition.